

Juin 2006 - N° 43

## Observatoire du Romorantinais

Tableau de bord n° 11 - Premier trimestre 2006

### Plus d'embauches et moins de chômage

L'année 2006 a résolument bien commencé si l'on en juge par les indicateurs dont la plupart sont bien orientés, révélant parfois des évolutions très favorables.

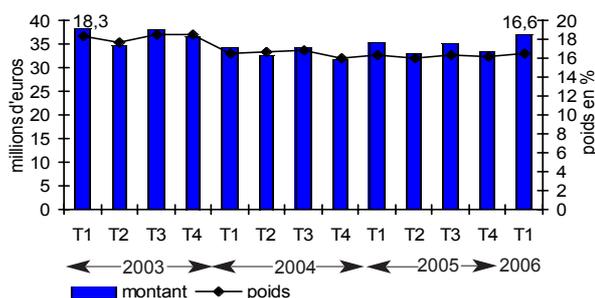
Les entreprises du Romorantinais connaissent une intensification de leurs besoins en main d'oeuvre que traduisent les chiffres des déclarations préalables et des offres d'emploi déposées.

Il faut sans doute voir dans cette évolution les signes d'un frémissement de l'économie locale qui tend de nouveau à se déployer. Mais il y a aussi tout lieu de penser que de nombreux postes sont rendus disponibles par des départs en retraite, voire, mais dans une moindre proportion, par des candidats à la création d'entreprise, toujours active dans le secteur.

La conséquence la plus encourageante de cette évolution tient bien sûr au reflux persistant du chômage, particulièrement marqué dans l'arrondissement. Le nombre des demandeurs d'emploi est redescendu à son niveau d'il y a quatre ans et l'on observe avec satisfaction que les rangs des nouveaux inscrits sont de moins en moins fournis. Le taux de chômage est désormais très proche de ceux du département et de la région.

Les autres indicateurs sociaux sont par ailleurs plutôt bien orientés, à l'exception du surendettement des ménages en hausse pour le deuxième trimestre consécutif mais dont l'interprétation requiert beaucoup de prudence.

Montant des cotisations dues à l'URSSAF de Blois dans l'arrondissement de Romorantin et poids dans le total du département



D'après source : URSSAF - Base DUE / BSR

1 Le montant des cotisations appelées par l'URSSAF a augmenté de façon sensible au cours des trois premiers mois de 2006, par rapport au trimestre précédent mais aussi en comparaison de la même période un an plus tôt.

On retiendra surtout que la hausse a été plus soutenue dans le Romorantinais que dans l'ensemble du Loir-et-Cher, ce qui est un indicateur intéressant de l'activité des entreprises locales et de sa traduction en terme de masse salariale.

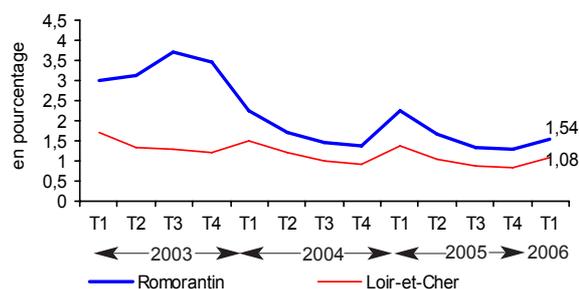
A partir du 1er trimestre 2003, l'URSSAF de Loir-et-Cher a

recalculé le montant des cotisations liquidées et des restes à recouvrer en tenant compte du versement des cotisations du département quelque soit le lieu où elles sont encaissées.

Cotisations sociales d'origine légale et conventionnelle obligatoires, dues à l'URSSAF par les employeurs au titre des rémunérations versées. En l'absence de données exhaustives sur l'emploi salarié, aisément mobilisables trimestriellement à l'échelle d'un arrondissement, cette série donne, avec un léger décalage dans le temps, un indice intéressant de l'évolution de la masse salariale.

2 Si l'on en juge par l'évolution favorable des taux de

Evolution du taux de reste à recouvrer



D'après source : URSSAF - Base Arôme / BSR

reste à recouvrer (partie des cotisations dues à l'URSSAF non réglées à l'échéance), la situation financière des entreprises continuerait globalement de s'améliorer : le résultat de ce premier trimestre est le meilleur enregistré pour un début d'année depuis l'amorce de ce tableau de bord. L'écart avec l'ensemble du département demeure stable, en défaveur de l'arrondissement.

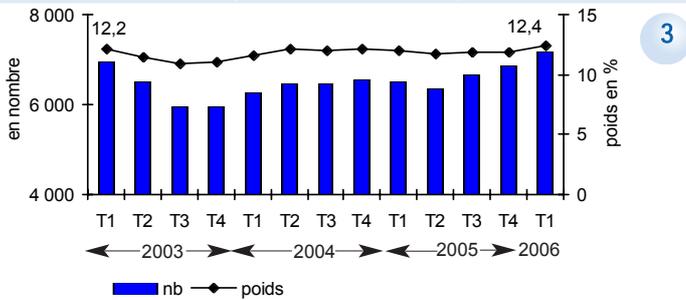
Le taux de reste à recouvrer (RAR) permet de mesurer la part des cotisations dues à l'URSSAF restant impayées après leur échéance. Il donne par conséquent une indication des difficultés de trésorerie rencontrées par les employeurs mais demande beaucoup de prudence quant à son interprétation.

Réalisé avec le concours financier de l'Etat et du Conseil Général de Loir-et-Cher

Observatoire de l'Economie et des Territoires de Loir-et-Cher

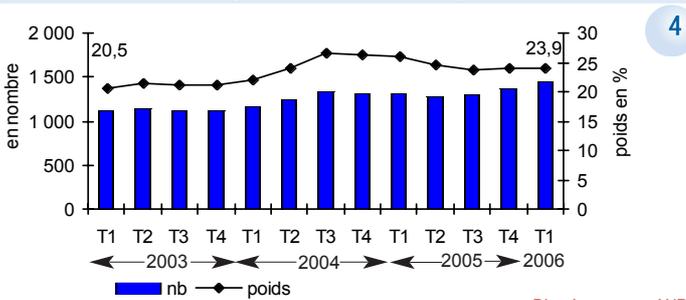
1, avenue de la Butte - 41000 Blois / Tél. 02 54 42 39 72 - Fax. 02 54 42 42 02 - www.observatoire41.com - E-mail : infos@Observatoire41.com

**Evolution du nombre de déclarations uniques d'embauche (DUE) dans l'arrondissement de Romorantin et poids dans le total du département (en cumul sur 4 trimestres)**



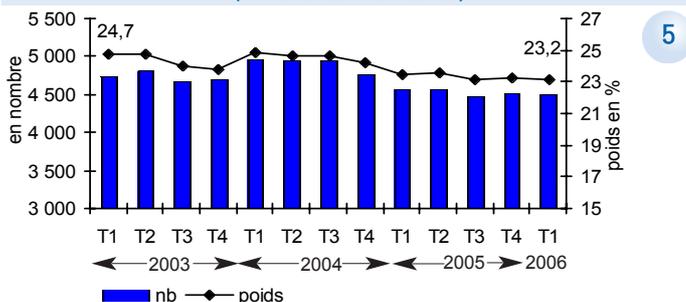
D'après source : URSSAF - Base CEDRE

**Evolution du nombre d'offres d'emploi de catégorie A\* déposées à l'ANPE dans l'arrondissement de Romorantin et poids dans le total du département (en cumul sur 4 trimestres)**



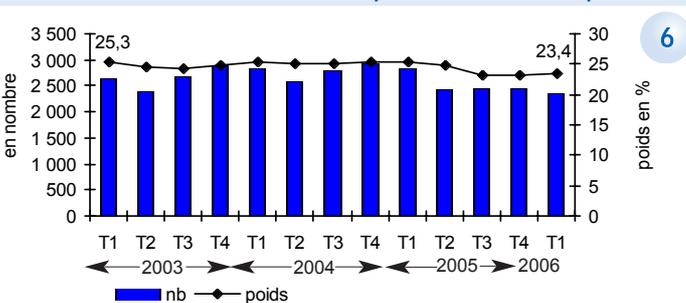
D'après source : ANPE

**Evolution du nombre de demandes d'emploi enregistrées dans l'arrondissement de Romorantin et poids dans le total du département (en cumul sur 4 trimestres)**



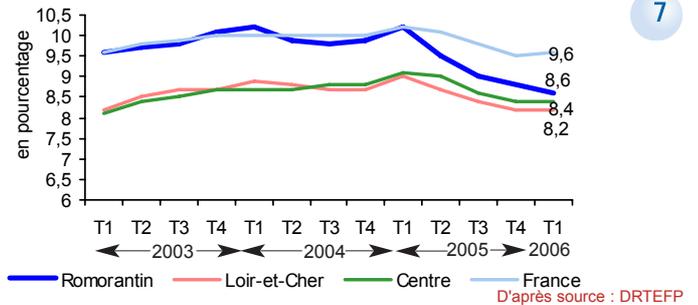
D'après source : ANPE

**Evolution du nombre de DEFM (de catégorie 1)\*\* dans l'arrondissement de Romorantin et poids dans le total du département**



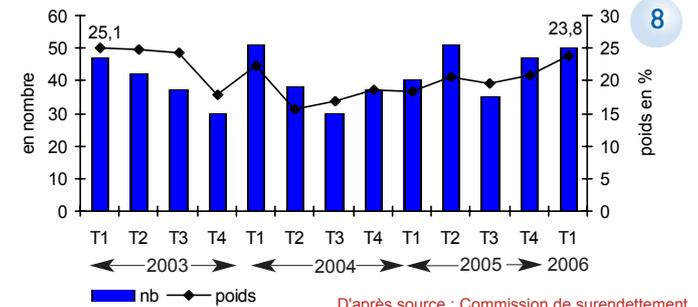
D'après source : ANPE

**Evolution des taux de chômage**



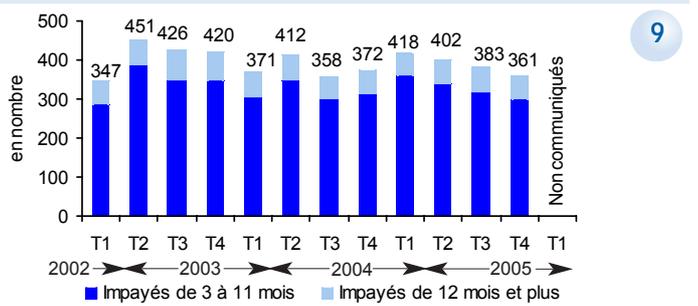
D'après source : DRTEFP

**Evolution du nombre de dossiers de surendettement déposés dans l'arrondissement de Romorantin et poids dans le total du département**



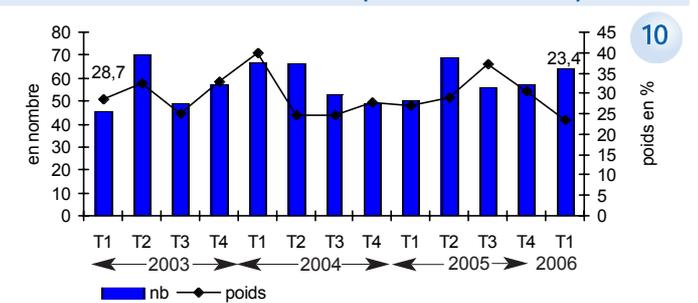
D'après source : Commission de surendettement

**Evolution du nombre de retards de paiement de loyers dans l'arrondissement de Romorantin**



D'après sources : OPAC, Loir-et-Cher Logement, Jacques Gabriel

**Evolution du nombre de dossiers inscrits par la cellule maintien de l'énergie dans l'arrondissement de Romorantin et poids dans le total du département**



D'après source : DGAAS

**3** Les entreprises qui envisagent de recruter sont de plus en plus nombreuses, dans l'ensemble du Loir-et-Cher et, de façon plus significative encore, dans le Romorantinais. Les déclarations préalables à l'embauche y ont augmenté d'environ 10 % en un an (+ 6.5 % pour le département) et de près de 4 % au cours du premier trimestre 2006. Le poids de l'arrondissement dans le total des intentions progresse d'un demi-point pour s'établir à 12.4 %. Les services (marchands en particulier) et la construction sont les principaux artisans de cette croissance.

**4** Les offres d'emploi durable (plus de six mois) collectées par l'ANPE sont en très nette progression, de 5 % au cours des trois derniers mois et de 10 % en un an. Il s'agit là d'une tendance observée sur de nombreux trimestres successifs. On remarquera aussi que l'Agence pour l'emploi du Romorantinais enregistre environ un quart des offres de cette nature collectées dans le département.

\* la catégorie A correspond aux emplois durables (CDI, CDD de plus de 6 mois).

**5** Le flux des nouvelles inscriptions à l'ANPE (en correction des variations saisonnières) est resté relativement stable en ce début d'année, dans le Romorantinais comme dans le département, après plusieurs trimestres de recul. Au cours des douze derniers mois, leur nombre a diminué de 1,5 % dans l'arrondissement ; il est quasi-identique pour le Loir-et-Cher.

**6** Le nombre des demandeurs d'emploi de catégorie 1 est de nouveau en baisse, après avoir stagné en fin d'année. Fin mars, ils étaient 2 347, ce qui constitue le niveau le plus bas de ces quatre dernières années. Cela représente un recul de 4 % en trois mois et de 17 % en un an (10 % pour le Loir-et-Cher).

\*\* les demandes d'emploi en fin de mois de catégorie 1 correspondent aux demandeurs à la recherche d'un emploi à plein temps et immédiatement disponibles.

**7** Le taux de chômage pour la zone d'emploi de Romorantin s'établit à 8,6 % au 31 mars, en baisse de 0,2 point en trois mois. Sur un an, le recul est particulièrement important : - 1,6 point.

Le différentiel avec le département (8,2 %) et la région (8,4 %) est désormais très faible.

**8** La tendance erratique suivie par les dossiers de surendettement, tant dans le Romorantinais que dans l'ensemble du Loir-et-Cher, rend toute analyse hasardeuse. Signalons simplement que 50 dossiers ont été déposés auprès de la Commission, ce qui constitue l'un des niveaux les plus élevés de ces dernières années.

**9** La situation des impayés de loyers ne peut être analysée ce trimestre sur l'arrondissement de Romorantin, les données des bailleurs sociaux n'étant pas connues en totalité.

**10** Le nombre de dossiers instruits par la cellule maintien de l'énergie est en progression depuis les trois derniers trimestres sur le Romorantinais. Néanmoins le poids de l'arrondissement est le plus faible depuis trois ans (23,4 %), le département ayant enregistré son niveau le plus élevé avec 274 dossiers déposés.